

**Envoi par courrier et par courriel**

Québec, le 28 septembre 2016

Madame Christine Gauvreau  
Société de transport de Laval  
2250, av. Francis-Hughes  
Laval (Québec) H7S 2C3

**Objet : Projet de réseau électrique métropolitain de transport collectif**

Madame Gauvreau,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue du 29 août au 1<sup>er</sup> septembre sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

- 1) L'objectif de CDPQ Infra est que l'utilisateur paie un tarif comparable à la situation actuelle (PR5.1, p. 28). Avez-vous évalué l'impact sur les revenus et les dépenses de votre organisation de transport en commun compte tenu de la possibilité de perdre des tronçons de desserte entre les stations du REM et le centre-ville ou de devoir ajouter ou modifier des trajets pour acheminer la clientèle du REM jusqu'aux stations ?
- 2) En phase d'exploitation du train électrique, le promoteur identifie les autobus en attente comme source éventuelle d'émissions atmosphériques. Envisagez-vous de privilégier les autobus hybrides pour le rabattement vers les stations de REM ?

Aussi, afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 30 septembre prochain.

Il est également possible que d'autres demandes ou questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame Gauvreau, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Original signé**

Caroline Cloutier  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission